

Paris, le jeudi 01 décembre 2011

LA FFM ACHÈTE LE CIRCUIT DE MOTOCROSS DE BERCHÈRES-LES-PIERRES (28)

Bien connu des amoureux du Motocross, le circuit de Berchères-les-Pierres, situé à proximité de Chartres, est devenu ce jour la propriété de la Fédération Française de Motocyclisme.

Ce circuit reçoit chaque année, depuis longtemps, une épreuve de Championnat de France de Motocross, Quad Cross ou de Sidecar Cross.

Il avait connu son heure de gloire en accueillant un Grand Prix de France en 1981.

L'exploitant actuel, le Moto-Club de Berchères-les-Pierres, restera gestionnaire de l'équipement dans le cadre d'une convention avec la FFM.

Après Montlaur (12) et Château-du-Loir (72), ce site est le troisième que la FFM acquiert dans le cadre de sa politique de sauvegarde de la pratique du Motocross. Un quatrième terrain devrait bientôt venir compléter cette liste.

Le Service Communication